

LA PANDÉMIE COVID-19 ET LA PRÉCARITÉ HYGIÉNIQUE ET MESTRUELLE : COMMENT AGIR ?

Chaque jour, environ 800 million de femmes et de filles dans le monde ont leurs règles. La menstruation fait partie intégrante et normale de l'existence humaine, et l'hygiène menstruelle est fondamentale pour la dignité et le bien-être des personnes réglées. Pourtant, la précarité menstruelle est un sujet bien réel dont on ne parle pas suffisamment.

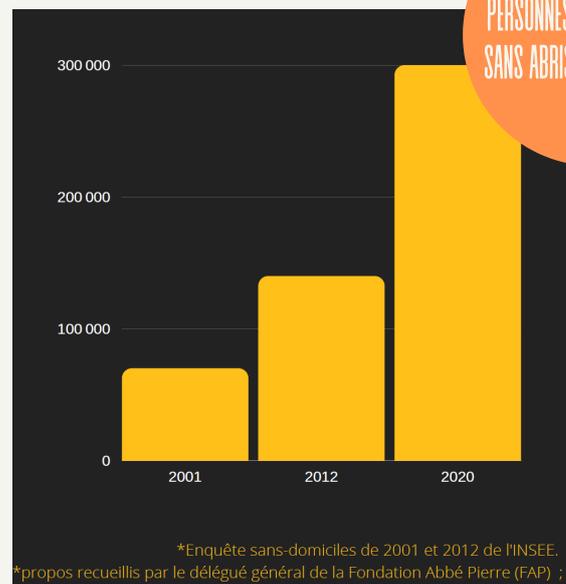
Selon l'association Règles élémentaires, 1,7 million de femmes sont victimes de précarité menstruelle en France. Cette précarité touche davantage les femmes et les filles sans domicile fixe, les étudiantes et les communautés en situation de pauvreté. Avant la crise sanitaire actuelle, des millions de femmes et de filles luttait déjà pour satisfaire leurs besoins menstruels, avec un sentiment de honte intériorisé souvent lié à ce processus naturel. La pandémie du COVID-19 a mis en évidence, voire exacerbé, les difficultés persistantes liées aux menstruations, notamment pour les femmes les plus vulnérables. Ce policy brief vise à interroger l'efficacité de l'action publique face aux nouveaux défis autour de la lutte contre la précarité menstruelle.

1. En quoi la précarité hygiénique et menstruelle est un enjeu genré de santé publique ?

La **précarité menstruelle** fait référence aux grandes difficultés que les personnes réglées retrouvent dans l'accès aux protections hygiéniques et au linge de change par **manque ou insuffisance de moyens financiers**. D'une part, elle **favorise l'exclusion de ces personnes, tout en accroissant les inégalités des sexes**; d'autre part, cette précarité est un **facteur de maladies infectieuses potentiellement létales**. De même, la **précarité hygiénique** ou la **difficulté d'accès aux produits d'hygiène quotidiens de base par manque ou insuffisance de moyens financiers**, peut avoir des conséquences sociales néfastes : non seulement elle **atteint à la dignité humaine et à l'estime de soi**, mais elle peut également conduire à **l'exclusion social des personnes en situation précaire**.

Selon l'enquête réalisée par l'IFOP en partenariat avec Dons Solidaires en 2019, près de **9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté** en France. Par ailleurs, 3

millions de français.es n'ont pas les moyens de conserver une hygiène correcte, et **28% renoncent à l'achat de protections hygiéniques**. Ainsi, la précarité hygiénique se révèle être un **problème de santé publique et d'égalité des sexes** qui touche à la fois les femmes et les hommes.



PERSONNES EN SITUATION DE SANS-ABRISME DEPUIS 2001*

Pourtant, **les femmes sont la cible la plus touchée** dès lors qu'elles ont leurs menstruations environ 500 fois dans une vie, ce qui équivaut à une utilisation de 10000 protections hygiéniques. Pourtant, environ 500 millions de femmes vivent dans la précarité menstruelle partout dans le monde. En France, **une femme sur trois ne change pas suffisamment de protection** ou a recours à l'utilisation de protections de fortune. Le coût pour les femmes est élevé, car **elles dépensent entre 8000 et 23000 euros en protections hygiéniques** au cours de sa vie. Pour certaines, cela représente un budget mensuel impossible à maintenir. En effet, pour beaucoup de femmes et de filles en France, l'accès aux protections hygiéniques est un luxe. Les résultats du sondage de l'IFOP et Dons Solidaires soulignent des inégalités de genre importantes, étant donné que les femmes et les jeunes enfants sont touchées davantage par la précarité hygiénique.

Quand les femmes ne peuvent pas vivre leurs règles « dignement », elles risquent de subir de troubles graves de

santé physique et psychologique. Souvent les femmes utilisent des protections alternatives non adaptées, comme le tissu ou des journaux, ce qui accroît les risques de subir des infections. La précarité a un impact également sur l'insertion sociale des femmes: 32% des bénéficiaires des actions d'associations se privent de sortir en raison de leur apparence. Ainsi, les données liées à la précarité menstruelle constituent un facteur essentiel à tenir en compte dans la planification des services d'hygiène, d'assainissement et de santé auxquels chaque femme et chaque fille a le droit d'y avoir accès.

2. L'impact de la pandémie sur la précarité menstruelle

Dans une Tribune publiée le 4 avril 2020, plusieurs membres des Conseils consultatifs pour l'égalité des genres du G7 ont rappelé les gouvernements de l'importance de mener des actions en vue de prévenir l'accroissement des inégalités fondées sur le genre dans le contexte de la pandémie. Ce texte, signé par plusieurs personnages célèbres, part du constat que la crise sanitaire expose les personnes les plus vulnérables à des risques supplémentaires. En effet, **la pandémie actuelle a contribué à exacerber cette précarité menstruelle et les problèmes liés aux menstruations**. Notamment, les principaux obstacles qui ont été constatés par les associations pendant la période de confinement sont les suivants :

- **Accès limité à des informations concernant les menstruations.** Dans de nombreux pays, les écoles et d'autres centres où les femmes et les filles peuvent normalement accéder à des informations essentielles sur les menstruations et les services disponibles liés à la gestion des règles, ont été fermés. En outre, les services de santé de routine ont été réduits. Les femmes et les jeunes filles ont généralement moins accès que les hommes aux ressources électroniques, ce qui les empêche de rechercher des informations sur les règles par des moyens numériques pendant la période du confinement.
- **Continuité de la stigmatisation et des tabous par rapport à la menstruation.** Les confinements intensifient l'impact des tabous sur les femmes et les filles dans des nombreux foyers, et rendent plus difficile la gestion des menstruations sans honte ni gêne dans les espaces privés. Lors de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle 2019, des

personnes du monde entier ont organisé 726 événements sur le terrain dans 74 pays. Pourtant, aucun mouvement de prise de conscience publique sur la précarité menstruelle et pour briser la stigmatisation et les tabous des règles n'a pas pu être organisé en 2020.

- **Accès perturbé aux produits d'hygiène.** De nombreux systèmes d'approvisionnement subventionnés, tels que la distribution gratuite de produits menstruels dans les écoles, ont été suspendus. Par ailleurs, l'impact économique de la COVID-19 a conduit des nombreuses femmes et filles à donner la priorité à d'autres besoins fondamentaux.
- **Manque d'accès aux infrastructures sanitaires.** Des millions de femmes et de filles n'ont pas accès à des infrastructures telles que l'eau, des installations sanitaires et de lavage des mains (infrastructures WASH de l'acronyme en anglais) nécessaires pour conserver une hygiène correcte, ainsi que pour pouvoir se changer et jeter le matériel menstruel de manière sûre et confortable. L'insuffisance, voir l'absence d'infrastructures WASH dans plusieurs établissements de santé se traduit souvent par l'impossibilité de pouvoir gérer correctement les menstruations.

3. L'action de l'état et des ONGs : quelles mesures ?

Il est essentiel de rappeler que **la responsabilité de couvrir ces besoins hygiéniques et menstruels des personnes en situation de précarité revient à l'État**. En effet, l'accessibilité aux protections hygiéniques ainsi qu'aux produits d'hygiène quotidiens de base relève d'un problème de santé publique.

Cependant, la visibilité de ce problème en France devient d'abord possible grâce à la célébration de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle à partir de l'année 2014, ainsi qu'au Mouvement de la « taxe rose » initié par le collectif Georgette Sand. Un an plus tard, l'Assemblée nationale française a voté pour une baisse à 5,5% de la taxe sur la valeur ajoutée sur les protections hygiéniques féminines, qui étaient fixées jusque'à ce moment comme les produits de luxe : à hauteur de 20%. En 2016, la précarité menstruelle au sein des locaux de garde ainsi que dans les centres pénitenciers génère une attention particulière. Toutefois, il faut attendre jusqu'à l'année 2018 pour que des nouvelles mesures soient envisagées par l'État : Marlène Schiappa présente une stratégie de lutte contre la précarité menstruelle à travers un amendement au projet de loi de finances 2019 visant à

assurer la distribution gratuite de protections aux femmes en situation de précarité dans des établissements tels que les écoles, les hôpitaux et les prisons. En 2019, Bastien Lachaud, député de la France Insoumise, dépose une proposition de loi pour assurer la gratuité des protections hygiéniques féminines. La sénatrice Patricia Schillinger a aussi recommandé d'expérimenter la gratuité des protections dans les collèges et lycées à partir de 2020, ce qui a été concrétisé dans la mise en place d'une douzaine de distributeurs de protections hygiéniques dans les lycées franciliens par la région Île-de-France. Enfin, le gouvernement français a annoncé le 15 décembre 2020 une mesure pour combattre la précarité menstruelle consistant à consacrer un budget de 5 millions d'euros à cette lutte.

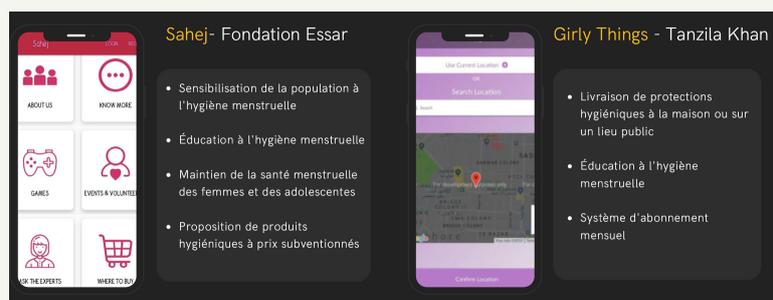
Quant à la mobilisation de la société civile, la première association française de lutte contre la précarité menstruelle, Règles Élémentaires, a été également créée en 2015 par Tara Heuzé-Sarmini. Plus tard, le collectif #ÇaVaSaigner fait appel à la mobilisation des personnes menstruées sur le réseau social Instagram afin de lutter contre la précarité hygiénique et menstruelle en 2019. La mutuelle des étudiants a proposé aussi le remboursement des protections hygiéniques pour les adhérents sans distinction de genre. Aujourd'hui, plusieurs associations, telles que Humanity Diaspo ONG et Règles Élémentaires, jouent un rôle crucial dans cette cause en distribuant des protections menstruelles aux personnes dans le besoin.

4. Conclusions et recommandations

Face à la pandémie et la crise sanitaire actuelle, les États devraient mettre en place des mesures urgentes et porter un regard plus attentif sur les femmes et les foyers les plus démunies et vulnérables. À ce jour, les initiatives pour lutter contre la précarité menstruelle en France ont été majoritairement financées par des fonds privés. Toutefois, le gouvernement a également fait don d'un montant de 600000 euros à Règles Élémentaires pour l'année 2020.

Le financement que la France a débloqué pour lutter contre la précarité hygiénique permettrait de garantir, par exemple, la distribution d'un kit de produits de première nécessité pour les personnes en situation de pauvreté. En effet, les protections et produits d'hygiène intime devraient être considérés comme des produits de première nécessité, puisqu'il s'agit de produits essentiels pour toutes les personnes réglées. En outre, il faut que la

situation particulière des femmes sans-abris et celle des personnes en situation irrégulière soit prise en compte. Enfin, les nouvelles technologies peuvent offrir des solutions aux défis dans la bataille contre la précarité hygiénique et menstruelle. Des plusieurs applications mobiles ont été créées dans les derniers ans dans le but de faciliter l'accès et la distribution de protections hygiéniques aux personnes dans le besoin, ainsi que de sensibiliser la population à l'hygiène menstruelle. Par exemple, l'application Sahej de la Fondation Essar, ou Girly Things de la pakistanaise Tanzila Khan.



Bibliographie

Balls, Emily (2017), "Menstrual Hygiene Management Policy Brief", SHARE.

Djawa, Emilie, et Gardiol, Diane (28 avril 2020), "Le COVID-19, nouvel ennemi des droits des femmes ?", Conseil des Femmes francophones de Belgique.

IFOP pour Dons Solidaires (février 2019), "La précarité hygiénique en France", Sondage.

Lopez, Louis-Valentin (28 mai 2020), "L'accès aux protections hygiéniques est un luxe" : en finir avec la précarité menstruelle, France inter.

Mateus, Christine (15 décembre 2020), "Précarité menstruelle : le gouvernement débloque 5 millions d'euros pour 2021", Le Parisien.

Membres des Conseils consultatifs pour l'égalité des genres du G7 en 2018 et 2019 (4 avril 2020), "La question du genre au cœur de la crise sanitaire", Libération

Naranja, Daniel (2020), Quand les pandémies aggravent la précarité menstruelle, Sanitation and Water for All.

Pourprées (2020), "La précarité menstruelle en France", pourprées.fr

Xaleyi (2 avril 2020), "La precarite menstruelle : un facteur d'inegalite face a l'education", Actualités.



AUTEUR : SARA BARRALES REYES

N° ÉTUDIANTE 11906707